

## Parthenay-de-Bretagne

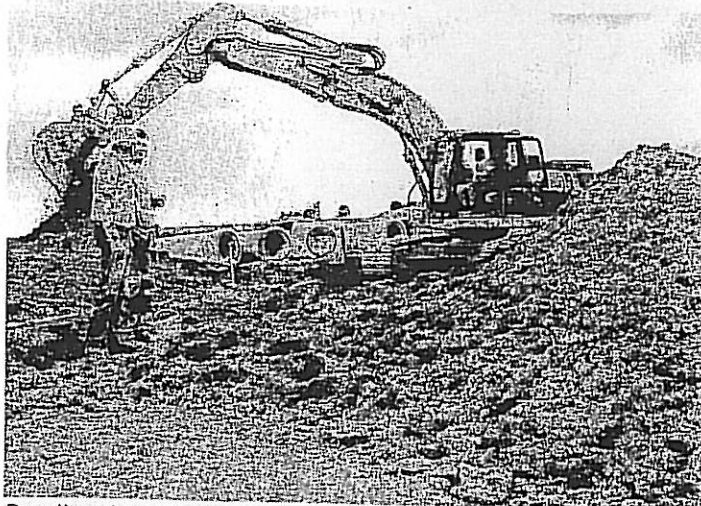
### Le lotissement la Croix Cornillé mis en chantier

Depuis quelques semaines, ont commencé les travaux de terrassement du futur lotissement avec évacuation des terres vers les anciens bassins de lagunage de la Perrière et démarre la pose des canalisations des divers réseaux.

Ce lotissement, réalisé par un aménageur privé, le groupe Launay de Rennes, promoteur, assisté du cabinet Setur ingénierie-audit-conseil de Chartres de Bretagne, est situé à l'ouest du domaine de Saint-Ahan et assure une continuité urbaine.

Les parcelles constituant ce lotissement représentent une superficie globale de 5,7 ha. La réalisation de l'ensemble est programmée en deux tranches avec une urbanisation en conformité avec les enjeux, d'aujourd'hui, les règles du PLH (plan local de l'habitat défini par Rennes Métropole) et le respect des principes de développement durable.

Le programme de la première tranche comprend la construction de 82 logements : 25 lots individuels libres de constructeurs pour des surfaces de 323 m<sup>2</sup> à 553 m<sup>2</sup>, 37 maisons individuelles groupées, en accession aidée, et réparties en cinq îlots (maisons réalisées dans le cadre de permis de construire groupés), 20 logements collectifs ou semi-collectifs répartis sur deux îlots et avec pour bailleur social le groupe Espacil.



Première phase des travaux de viabilité pour le lotissement de la Croix Cornillé.

Une coulée verte traversera de part en part le lotissement. Elle servira de grande promenade centrale reliant les cheminements piétonniers du domaine de Saint-Ahan. Les deux rues principales de circulation feront la jonction avec l'allée de la Forge et la rue du Pré du moulin.

Le planning prévisionnel prévoit l'achèvement des travaux de viabilité au début de l'automne et le démarrage des premières constructions en début d'année 2009.

Contact. Groupe Launay  
02 99 35 08 00.

Ouest France - 24 juin 2008